

Cette Princesse se fait aimer universellement, ce qui est rare à la Cour. Elle ne donne, dit-on ; de jalousie à personne, distribuant ses graces d'une maniere si équitable, que toutes les Dames qui l'environnent sont charmées de ses bontez. C'est un air prévenant, gracieux, un discernement juste à connoître le mérite, & à le faire valoir, qui enchante tous ceux qui ont l'honneur de l'aprocher ; & sa douceur & sa complaisance, son tour d'esprit aisé & insinuant, lui gagnent tellement le cœur du Roi, qu'il ne peut être un moment sans Elle. Le Roi va à présent tous les matins entendre la Messe plutôt qu'à l'ordinaire. L'après-midi S. M. va à la chasse, d'où Elle revient de bonne heure pour assister avec la Reine à la Comedie, qui se represente alternativement en François & en Italien ; & les jours qu'il n'y a point de Comedie ; il y a concert chez la Reine. La Charge de Colonel du Regiment des Gardes Françoises vacante par la mort toute recente du Marechal Comte de Grammont, a été donnée par le Roi au Duc de Louvigni son fils aîné ; & le Gouvernement d'Ar-ras au Prince d'Isenguien, à condition qu'il payera 6000. livres de pension à la veuve du Marechal de Montesquiou. S. M. a accordé à la veuve du Marquis de la Vrilliere Secretaire d'Etat, qui vient de mourir, une pension de 18000. livres ; & le Marquis de St. Flôrentin son fils a été revêtu de son Emploi de Secretaire d'Etat. On a retranché du Département de ce défunt Marquis la haute & basse Guiyenne, la Province de Normandie, la Navarre, le Bearn, & le Begorre, qui ont été données au Comte de Morville ; & les Provinces de Roussillon & de Flandres, ont aussi été mises dans le Département du Marquis de Breteuil. Le Roi a fait sortir des prisons, dans toute l'étendue de son